

Didier Fischer

Paris, le mardi 11 janvier 2011

Conseiller régional d'Île-de-France

Président de la commission des Lycées et des politiques éducatives

Mesdames, Messieurs,

J'ai appris avec surprise, par l'intermédiaire de notre représentante au CA du lycée Le Corbusier, Madame Sophie Renard (conseillère régionale), la décision de fermeture du BTS CGO.

Cette structure implantée depuis plus de 15 ans permet d'offrir dans les meilleures conditions une poursuite d'études aux élèves titulaire d'un bac STG comptabilité, mais aussi à ceux détenteurs d'un baccalauréat professionnel.

D'une manière générale, des élèves de conditions modestes accèdent ainsi à une formation de qualité.

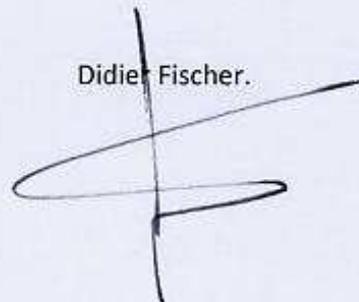
Si la République peut se prévaloir de défendre une certaine idée de l'égalité là où parfois elle manque cruellement, c'est bien en proposant ce type d'enseignement.

Les lois de décentralisation n'ont pas donné à la région des compétences pédagogiques. Elle ne peut par conséquent décider de la fermeture ou de l'ouverture de formations dans les lycées, mais notre institution met néanmoins des moyens financiers en investissement et en fonctionnement pour assurer dans un cadre contractuel leur existence.

Aussi est-ce sans hésitation qu'au titre de président de la Commission des Lycées et des Politiques éducatives de la région Île-de-France, je soutiens la demande du Conseil d'administration faite à Monsieur le Recteur de bien vouloir surseoir à cette fermeture.

Je vous pris de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de mon entière détermination.

Didier Fischer.



Conseil régional

Adresse postale : 33, rue Barbet-de-Jouy - 75700 Paris

Bureaux : 35, boulevard des Invalides - 75007 Paris

Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr